



FINALES INTERCLUBS VD – 3^e, 4^e ET 5^e LIGUES VAUDOISES

Date : dimanche 29 avril

Horaires : de 9h à 17h30h environ, merci de vous présenter **30 minutes avant votre première rencontre**, afin de pouvoir vous échauffer.

Lieu : Centre Sportif de la Vallée de Joux , Rue de l'Orbe 8 , 1347 Le Sentier

Repas : une buvette sera à votre disposition, tenue par SEB-VD, la structure sport-études de l'AVB.

Un apéritif sera offert par l'AVB dès 17h

Volants : les volants sont à la charge des équipes, elles doivent fournir chacune la moitié des volants à chaque rencontre.

Les Qualifiés : les 2 premiers de chaque groupe pour les 3^e ligue, 4^e ligue et 5^e ligue.

Nouveauté pour cette saison, le tour de relégation : le 6^e du Gr.AVB-31 et les 6^e/7^e du Gr.AVB-32 feront une poule à 3 , afin de déterminer les places 11à13.

Equipes recevantes : comme lors de la saison régulière, une des équipes est l'équipe recevante, elle remplit donc la feuille de match en premier et décide de l'ordre des rencontres.

Les équipes recevantes sont définies comme suit :

3^e et 5^e ligue : l'équipe recevante des demi-finales est la première de chaque groupe. Pour la finale, l'équipe recevante est celle qui a gagné sa rencontre précédente avec le plus de points d'écart. Pour la petite finale, c'est celle qui a perdu avec le moins de points.

Tour de relégation : L'équipe recevante sera désignée à tour de rôle.

4^e ligues : les équipes ayant terminé premières de leurs groupes sont les équipes recevantes. Dans le match opposant les 2^e, l'équipe recevante est celle ayant terminé meilleur 2^e.

Pour les tours suivants (finale, petite finale et match pour la 5^e place), on applique le même principe que pour les 3^e et 5^e ligue.

Pour les finales, petites finales et match pour la 5^e place (4^e ligue) : en cas d'égalité dans le nombre de points (par exemple, les deux équipes ont gagné 4-3) , l'équipe recevante est tirée au sort.

Feuilles de matchs : elles sont à la charge des équipes recevantes. Merci donc à toutes les équipes d'en prévoir.

Restrictions :

- Un/e joueur/euse ne peut jouer que dans une seule équipe.
- Les restrictions habituelles de l'AVB et de Swiss Badminton quant à l'engagement des joueurs/euses restent applicables.